

## BIBLIOGRAPHIE \* BIBLIOGRAPHY

M. Jaroszyński: *Les problèmes relatifs aux conseils populaires. Etude juridico-politique*, Warszawa 1961, PWN, 322 p.

L'auteur signale au début de son étude qu'il n'a pas eu l'intention d'écrire une monographie des conseils populaires ni d'étudier l'ensemble des problèmes que comporte cette institution. Encore moins il n'a pas cherché à préparer un cours systématique sur le régime des conseils ou un commentaire de la législation en vigueur. Nous avons donc enfin devant nos yeux un recueil des considérations juridico-politiques, unies entre elles par le thème développé, et qui sont déterminées par deux critères de base. Tout d'abord l'auteur étudie la question de savoir si le système juridique régissant le régime des conseils populaires met en oeuvre conséquemment le principe en vertu duquel les conseils représentent réellement le pouvoir du peuple travailleur et, ensuite, il cherche à établir si le système en question est effectivement un système proprement dit, c'est-à-dire s'il est cohérent à un degré suffisant. C'est sous cet angle que l'auteur a fixé le sujet étudié et c'est à l'aide de ces critères qu'il critique certaines solutions législatives, en accepte d'autres et tire des conclusions de lege ferenda. Comme il le précise dès le début de son ouvrage, l'auteur voulait susciter une discussion publique de ces problèmes fondamentaux pour notre système.

L'ouvrage comprend six chapitres. Dans le chapitre I, intitulé *Coup d'oeil sur l'évolution des conseils populaires en Pologne*, l'auteur passe brièvement en revue la formation du système des conseils populaires et des problèmes juridico-politiques qui s'y rattachent. Dans le chapitre II, intitulé *Le caractère représentatif des conseils populaires*, sont étudiés plusieurs problèmes du système électoral. Le chapitre III, qui porte le titre *Les compétences d'attributions des conseils populaires*, est consacré aux questions qui surgissent sur la base de la réglementation actuelle du champ d'activité des conseils, et en particulier aux modifications apportées à ce domaine d'action par les nouvelles attributions données aux conseils. Les autres chapitres s'occupent des problèmes essentiels qui sont ceux de la subordination verticale et horizontale ainsi que de la coordination et du contrôle. Dans le chapitre IV, intitulé *La subordination horizontale*, l'auteur analyse systématiquement les questions qu'on rencontre à cet égard, à commencer par la définition du rôle de l'élément populaire et professionnel dans l'appareil des conseils, et ensuite la position respective des conseils, de leurs commissions, présidiums et services ainsi que des organes spéciaux. Le chapitre V, portant le titre *La coordination et le contrôle*, l'auteur soulève cette question telle qu'elle se pose aux conseils comme organes du pouvoir public à l'échelon local. Dans le chapitre VI enfin, intitulé *La subordination verticale*, il s'occupe du problème sans doute le plus central qui est celui de la surveillance et de ses limites.

L'ouvrage de M. M. Jaroszyński est le premier qui discute le système polonais des conseils populaires. Il servira certainement d'un point de départ aux discussions qui se déroulent et vont se dérouler encore pendant longtemps, et constituera aussi une source de l'initiative législative.

Wacław Brzeziński